

Belfius Financing Company (LU)

Digiconomy Linked 04/2024



Note structurée en EUR

Mars 2018

Vous êtes à la recherche d'un investissement...

■ qui donne droit à un remboursement de 100% de votre capital investi à l'échéance finale, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant

■ dont la plus-value potentielle dépend des prestations de l'indice Solactive Digital Economy (Price) Index

■ d'une durée fixe de 6 ans

Mais...

■ sans rendement connu au préalable

■ sans coupons

Belfius Banque vous propose: Belfius Financing Company (LU) Digiconomy Linked 04/2024

Caractéristiques principales

La note structurée Belfius Financing Company (LU) Digiconomy Linked 04/2024 vous permet d'investir dans un produit dont le rendement dépend de l'évolution de l'indice Solactive Digital Economy (Price) Index.

Ce produit vous donne droit au remboursement de votre capital investi à l'échéance finale, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de l'émetteur ou du garant.

Cet investissement a une **durée fixe de 6 ans** et court jusqu'au 09-04-2024.

Objectif d'investissement

Les actions sélectionnées dans l'indice Solactive Digital Economy (Price) Index proviennent de secteurs susceptibles d'être influencés positivement par la digitalisation croissante de notre société. Ces actions distribuent des dividendes élevés et ont une faible volatilité¹.

Infos économiques

L'indice sous-jacent est lancé le 08-02-2017 par Solactive AG² en collaboration avec Belfius et est dérivé du Solactive Europe Total Market 675 (Price) Index.

Cet indice suit 7 thèmes étroitement liés à la digitalisation, à savoir

Electricité, énergies alternatives et construction de logements

Téléphonie mobile, internet & services informatiques

Hardware & appareils électriques

Biotechnologie, médicaments et commerce alimentaire de détail

Loisirs, transports et articles de luxe

Médias & technologie astronautique

Services financiers & de support

Sur base des *FactSet industry and sector classifications*³ les actions sont attribuées à l'un des 7 thèmes. Elles sont d'abord classées par thème suivant leurs dividendes historiques (12 derniers mois), dont le top 35% est retenu. Après quoi ces actions retenues sont classées en fonction de leur volatilité historique (12 derniers mois). Parmi ces dernières, les 50 actions présentant la volatilité historique la plus basse au cours des douze derniers mois sont sélectionnées, avec un maximum de 10 actions par thème. La composition de l'indice est revue chaque trimestre.

Dans le cas d'un indice de type «Price» (par opposition à un indice de type «Total Return»), les dividendes des actions ne sont pas réinvestis dans l'indice. Vous trouverez plus d'informations concernant cet indice, ses critères de sélections et le poids des valeurs sous-jacentes sur www.solactive.com/digital-economy&index=DE000SLA23N9.

¹ La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du cours des actions peut augmenter ou diminuer. Plus la volatilité est forte, plus le risque lié aux actions et le revenu potentiel sont élevés.

² Solactive AG est une entreprise allemande spécialisée dans le développement, le calcul et le suivi d'indices des marchés financiers.

³ Les «FactSet industry and sector classifications» classent les entreprises dans plusieurs catégories très spécifiques, basées sur les produits et les services qu'elles proposent et sur les sous-secteurs dans lesquels elles sont actives. Cette classification profonde fait que les entreprises qui font partie de chaque secteur sont groupées au-dessus et en-dessous de la classification, de la catégorie industrielle la plus haute au niveau des sous-secteurs spécialisés.

Type de produit

Le produit proposé est un instrument de dette. En souscrivant à cet instrument, vous prêtez de l'argent à l'émetteur, qui s'engage à rembourser au moins le capital investi à l'échéance finale et à verser une plus-value, calculée en fonction de l'évolution de l'indice sous-jacent, l'indice Solactive Digital Economy (Price) Index. En cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant, vous courez le risque de ne pas récupérer les montants auxquels vous avez droit et de perdre le montant investi. Les risques liés à ce produit se trouvent à la page 4.

Calcul de la plus-value potentielle

A la date d'observation (le 22-03-2024), le niveau de l'indice Solactive Digital Economy (Price) Index est comparé avec le niveau initial de l'indice (au 09-04-2018).

Si la valeur finale de l'indice est supérieure à la valeur initiale, vous avez droit au remboursement du capital investi à l'échéance finale, majoré de 100% de la hausse de l'indice par rapport à la valeur initiale, limitée à maximum 20%.

La probabilité de recevoir la plus-value maximum de 20% est peu probable.

Si, à la date d'observation, la valeur finale de l'indice n'est toutefois pas supérieure à la valeur initiale, vous avez uniquement droit au remboursement du capital investi à l'échéance finale.

À l'échéance finale, le rendement actuariel net se situe entre minimum 0,00% et maximum 2,21%¹.

¹ Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% (pas de commission de placement). Ils sont calculés après déduction du précompte mobilier de 30%. Ces derniers sont valables pour autant que la note structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

Quelques exemples²

| | EXEMPLE NÉGATIF | EXEMPLE NEUTRE | EXEMPLE POSITIF | EXEMPLE POSITIF |
|--|--------------------|-------------------|--------------------|--------------------|
| Evolution valeur finale de l'indice par rapport à sa valeur initiale | -20% | 0% | +5% | +25% |
| % de remboursement du capital investi à l'échéance finale ³ | 100% | 100% | 105% | 120% (maximum) |
| Montant de remboursement à l'échéance finale par coupure de 1.000 EUR | 1.000 EUR | 1.000 EUR | 1.050 EUR | 1.200 EUR |
| Rendement actuariel brut ⁴ | 0% | 0% | 0,82% | 3,09% |
| Rendement actuariel net ⁵ | 0% | 0% | 0,58% | 2,21% |

² Les exemples ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

³ Sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant.

⁴ Les rendements bruts tiennent compte du prix d'émission de 100% (pas de commission de placement). Ils sont calculés avant déduction du précompte mobilier de 30%. Ces derniers sont valables pour autant que la note structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

⁵ Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% (pas de commission de placement). Ils sont calculés après déduction du précompte mobilier de 30%. Ces derniers sont valables pour autant que la note structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

Pour plus d'informations sur les scénarios de performance, veuillez consulter le document d'informations clés (KID), document dans lequel sont repris des scénarios calculés sur la base de la méthodologie du Règlement européen PRIIPs (Règlement UE n° 1286/2014).

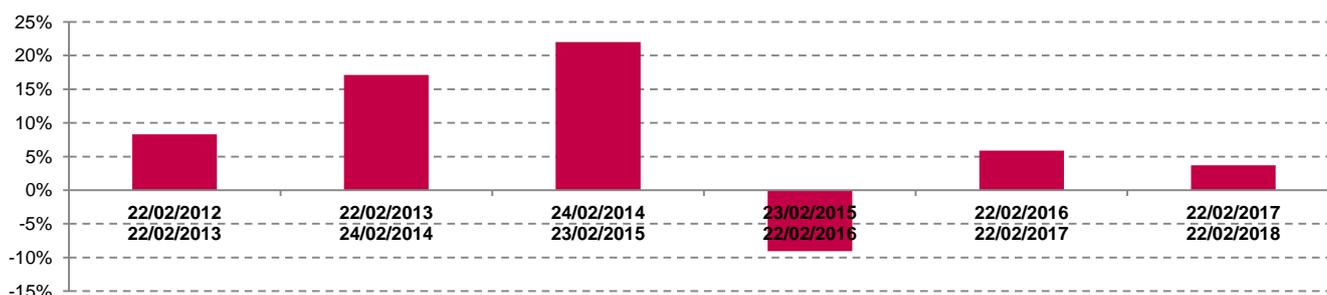
À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale?

Si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale, cette opération se fera au prix du marché, qui peut être inférieur au prix d'émission auquel vous avez souscrit. Il peut éventuellement en résulter une perte de capital. Vous trouverez plus d'informations dans la rubrique «Risques» («risque de liquidité» et «risque de fluctuation du prix de la note structurée»).

En cas de vente avant l'échéance finale, des taxes (TOB) et des frais de courtage de maximum 0,60% seront comptabilisés (cf. rubrique «Frais à charge de l'investisseur»).

Performances annuelles de l'indice Solactive Digital Economy (Price) Index sur 6 ans

Cours de clôture au 22-02-2018: 139,64



Source : Bloomberg. Les performances passées ne présument en rien des performances futures.

Avertissement: l'indice Solactive Digital Economy (Price) Index est un nouvel indice, lancé le 08-02-2017, et ne dispose donc que d'un historique très limité. Le graphique ci-dessus est fondé sur une simulation de performances basée sur les données du passé.

Belfius Financing Company (LU) Digiconomy Linked 04/2024

Note structurée en EUR – Mars 2018

ISIN : XS1785475424

SOUSCRIPTION

Période de souscription: du 01-03-2018 au 02-04-2018 inclus, avant 21 heures (sauf clôture anticipée)

Date de paiement: le 09-04-2018. L'émetteur a le droit d'annuler l'émission jusqu'à 5 jours ouvrables avant la date de paiement, en fonction des conditions de marché ou lorsque l'émetteur a un doute raisonnable quant au risque que les investisseurs ne souscriront pas à la note structurée pour le montant d'émission minimum. Les investisseurs seront tenus au courant de cette annulation par l'émetteur ou le garant.

CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

Émetteur: Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100% de Belfius Banque SA.

Garant: Belfius Banque SA (notation S&P: A-, perspective stable / Moody's: A2, perspective positive / Fitch: A-, perspective stable). Un rating (ou «notation») est donné à titre indicatif et ne donne aucune recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. Le rating peut à tout moment être suspendu, modifié ou retiré. Vous trouverez plus d'informations concernant les ratings de crédit sur www.belfius.be/notationdecredit. Les avis de ratings sont à consulter sur www.belfius.com.

Durée: 6 ans, du 09-04-2018 au 09-04-2024

Prix d'émission: 100%, coupures de 1.000 EUR

Montant de l'émission: le montant minimum de l'émission est fixé à 3.000.000 EUR. Ce montant peut être augmenté. Aucun montant maximum n'a été fixé.

Valeurs initiale et finale de l'indice Solactive Digital Economy (Price) Index :

Valeur initiale: cours de clôture le 09-04-2018. Valeur finale: cours de clôture le 22-03-2024.

Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur www.solactive.com/digital_economy&index=DE000SLA23N9

Composition de l'indice Solactive Digital Economy (Price) Index au 22-02-2018

| Company |
|------------------------------------|
| ABERTIS INFRASTRUCTURAS SA |
| ALLIANZ SE |
| AXEL SPRINGER SE |
| BAE SYSTEMS PLC |
| BANQUE CANTONALE VAUDOISE ORD REG |
| BAYER |
| BMW ST |
| BOUYGUES SA |
| BPOST SA |
| CEZ AS |
| CLARIANT AG |
| DAIMLER |
| DEUTSCHE POST |
| ELISA OYJ |
| ENDESA SA |
| FLUGHAFEN ZUERICH AG-REG |
| FORTUM OYJ |
| FREENET |
| GLAXOSMITHKLINE PLC |
| HUSQVARNA AB |
| IBERDROLA SA |
| ICA GRUPPEN AB |
| JERONIMO MARTINS SGPS SA |
| KESKO OYJ |
| KONINKLIJKE DSM NV |
| KONINKLIJKE KPN NV |
| KONINKLIJKE PHILIPS ELECTRONICS NV |
| KUEHNE NAGEL INTERNATIONAL LTD |
| LEGAL & GENERAL GROUP PLC ORD |
| MAN ST |
| MUENCHENER RUECK |
| NATIONAL EXPRESS GROUP PLC |
| NOVARTIS AG |
| PHOENIX GROUP HOLDINGS |
| ROCHE HOLDING AG |
| RTL GROUP |
| SAMPO OYJ |
| SANOFI |
| SGS SA |
| SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB |
| SSE PLC |
| SUNRISE COMMUNICATIONS GROUP AG |
| SWISS RE AG |
| SWISSCOM AG |
| TELEFONICA SA |
| TELIA CO AB |
| TERNA SPA |
| TRYG (TRYGVESTA) AS ORD |
| VODAFONE GROUP PLC |
| ZURICH INSURANCE GROUP AG |

Source: www.solactive.com/digital_economy&index=DE000SLA23N9

FRAIS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

Frais inclus dans le prix d'émission de 100%

Frais uniques pour la distribution du produit (compris dans le prix d'émission de 100%): 1,350% (0,224% par an) de la valeur nominale du montant souscrit.

Frais courants: 0,31% par an ou 1,86% au maximum de la valeur nominale du montant souscrit si la note structurée est détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale. Vous trouverez plus d'informations concernant ces frais dans le document d'informations clés (KID).

Frais non inclus dans le prix d'émission

Commission de placement: aucuns

Remboursement à l'échéance finale: aucuns frais

Vente avant l'échéance finale: cette note structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé. L'investisseur désireux de vendre ses titres avant l'échéance finale est invité à prendre contact avec son interlocuteur en agence. Belfius Banque assurera une liquidité en proposant des prix d'achat et de vente.

Les principaux termes de l'engagement susmentionné de Belfius Banque sont les suivants:

- (i) des frais de courtage de 0,60% au maximum sont dus sur les prix déterminés par Belfius Banque
- (ii) des frais de sortie sont dus par coupure investie: 3% si la durée résiduelle est supérieure à 2 ans, 2% si la durée résiduelle est strictement supérieure à 1 an mais inférieure ou égale à 2 ans, 1% si la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an.

La valeur de marché indicative de la note structurée est consultable sur www.belfius.be via BDN ou via votre agence de Belfius.

DOSSIER-TITRES

La mise en dépôt auprès de Belfius Banque est exonérée de droits de garde. Des droits de garde peuvent, en revanche, être imputés en cas de dépôt auprès d'autres institutions financières.

PROTECTION DES DÉPÔTS

Ces notes structurées sont soumises au droit belge mais ne peuvent pas être considérées comme un dépôt et ne sont dès lors pas protégées dans le cadre du système belge de protection des dépôts.

FISCALITÉ

En vertu de la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, le régime fiscal pour les investisseurs particuliers (soumis à l'Impôt des Personnes Physiques belge), est comme suit:

- précompte mobilier libératoire: 30% sur la somme payée en Belgique en sus du prix d'émission à l'échéance finale
- taxe sur les opérations de Bourse (TOB): 0,12% (max. 1.300 euros) en cas d'achat ou de vente avant l'échéance finale; lors de la période de souscription ou sortie à l'échéance finale, pas de TOB

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le prospectus de base ou vous renseigner auprès de Belfius Banque. Les investisseurs qui sont soumis à un autre régime fiscal que l'Impôt des Personnes Physiques belge sont priés de s'informer du régime fiscal qui leur est applicable.

PROSPECTUS

Avant d'investir, les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet du prospectus de base du 26-09-2017 (le Notes Issuance Programme) et le supplément du 27-02-2018, approuvés par la FSMA, du document d'informations clés (KID), ainsi que du document des Final Terms en anglais (du 28-02-2018) et du résumé du prospectus de base en français et en néerlandais (disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que sur www.belfius.be ou sur www.belfius-financingcompany.lu).

SERVICE PLAINTES

Service Plaintes - Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service Gestion des plaintes, boulevard Pachéco, 44 à 1000 Bruxelles, ou envoyez un e-mail à: claim@belfius.be.

Negotiation - Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, Negotiation (RT15/14), boulevard Pachéco, 44 à 1000 Bruxelles, ou envoyez un e-mail à: negotiation@belfius.be.

Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles (www.ombudsfin.be).



Comfort

Vous trouverez de plus amples informations sur www.belfius.be/approcheinvestissements.

Avant d'investir dans ce produit complexe, veuillez vérifier que vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et notamment, que vous comprenez les risques qui y sont liés.

Si la banque vous recommande ce produit financier dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra estimer si ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et de votre expérience dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.

Dans le cas où aucun conseil en investissement n'est fourni, la banque devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisantes eu égard au produit concerné.

Dans le cas où ce produit ne vous conviendrait pas, elle doit vous en avertir. Par exception, l'évaluation précitée peut, sous certaines conditions, ne pas être effectuée lorsque la transaction envisagée concerne un instrument financier non complexe et que le service est fourni à l'initiative du client.

Cet instrument s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument complexe (notamment une familiarisation avec l'indice sous-jacent).

RISQUES

Description des risques – Les notes structurées comportent entre autres les risques suivants.

- **Un risque de crédit:** en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant, vous courez le risque de ne pas récupérer les montants auxquels vous avez droit et de perdre le montant investi. Dans ce cas, vous courez également le risque que la plus-value ne soit pas payée. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, la note structurée pourrait être annulée, en tout ou en partie, ou converties en instruments de capitaux propres (actions) (dit «Bail-in»), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et la plus-value.
- **Un risque de liquidité:** cette note structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé. Belfius Banque en assurera la liquidité en se portant acquéreur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance finale devra les vendre au prix déterminé par Belfius Banque en fonction des paramètres de marché du moment (voir «risque de fluctuation du prix de la note structurée») qui pourraient conduire à un prix inférieur au prix d'émission (voir «Caractéristiques détaillées»). Ce prix sera fixé dans une fourchette achat-vente de maximum 1,50% dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage, taxe sur opérations de Bourse et autre taxe éventuelle).
- **Un risque de fluctuation du prix de la note structurée** (risque de marché): le prix de cet instrument de dette structurée fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité des marchés et la santé financière de l'émetteur et du garant. En vendant anticipativement, le rendement actuariel obtenu peut différer en fonction du prix de vente fixé à cette date-là.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques dans le prospectus ou sur belfius.be/risques-investissements

Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du **01-03-2018 au 02-04-2018 inclus** avant 21 heures (sauf clôture anticipée) dans votre agence Belfius Banque ou online via Belfius Mobile, Belfius Tablet ou via Belfius Direct Net.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Connect au 02.222.12.01 ou via «Contact» sur le site www.belfius.be

INFORMATIONS COÛTS MiFID II

Cette page fournit des informations sur tous les coûts auxquels vous pouvez vous attendre en investissant dans ce produit. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'elle contient sont prescrites par la loi. Nous vous conseillons de lire cette information afin que vous puissiez décider si vous souhaitez investir dans ce produit.

APERÇU DES FRAIS A CHARGE DE L'INVESTISSEUR

Frais à charge de l'investisseur en cas de souscription sur le marché primaire avec remboursement à l'échéance finale

Frais à charge de l'investisseur en cas d'achat sur le marché secondaire (après la période de souscription) et vente avant l'échéance finale

Cette note structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé. L'investisseur désireux de vendre ses titres avant l'échéance finale est invité à prendre contact avec son interlocuteur en agence. Belfius Banque assurera une liquidité en proposant des prix d'achat et de vente.

Frais liés à l'instrument financier

Pas de frais

Pas de frais

Frais liés au service d'investissement et aux services annexes

Frais de transaction

- **Taxe sur les opérations de Bourse:** pas de TOB
- **Commission de placement:** aucune
- **Remboursement à l'échéance finale:** aucuns

Frais de transaction

- **Taxe sur les opérations de Bourse:** 0,12% (max. 1.300 euros)
- **Frais de courtage en cas d'achat et de vente:** des frais de courtage de maximum 0,60% au maximum sont dus sur les prix déterminés par Belfius Banque
- **Frais de sortie en cas de vente avant l'échéance finale:** des frais de sortie sont dus par coupure investie: 3% si la durée résiduelle est supérieure à 2 ans, 2% si la durée résiduelle est strictement supérieure à 1 an mais inférieure ou égale à 2 ans, 1% si la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an

Dossier-titres

- La mise en dépôt auprès de Belfius Banque est exonérée de droits de garde. Des droits de garde peuvent, en revanche, être imputés en cas de dépôt auprès d'autres institutions financières.

Des frais de dossier fixes peuvent être imputés annuellement par dossier-titres. Le tarif et les valeurs gratuites sont mentionnés dans le document 'Tarif des principales opérations d'investissement', disponible sur www.belfius.be/tarifs

Le tableau ci-dessous vous montre l'effet cumulatif des coûts totaux (maximum) sur le rendement

Exemple illustratif pour:

- Une souscription sur le marché primaire de 10.000 euros à un prix d'émission de 100%
- Un remboursement à 100% du capital à l'échéance finale (pas de plus-value)
- Sans distribution de coupon

| Coûts totaux | Annuel | A l'échéance finale |
|--|--------------|---------------------|
| Frais liés à l'instrument financier | 0,00% | 0,00% |
| Frais liés au service d'investissement et aux services annexes | 0,00% | 0,00% |
| Total en % | 0,00% | 0,00% |
| Total en euros | 0,00 | |

Le tableau ci-dessous vous montre les pics ou les fluctuations que vous pouvez attendre avec ce produit

| | Impact sur le rendement |
|---------------------|-------------------------|
| Souscription | 0,00% |
| Par année courante | 0,00% |
| A l'échéance finale | 0,00% |

Les frais totaux diminuent le rendement sur base annuelle

Les tableaux de frais ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

Cette page donne une image fidèle de la réalité en date du 01-03-2018.